COMITÉ OISE
FFHANDBALL

LE GUIDE DES FORMATIONS ANNÉE 2022

VERSION DU 14 JANVIER 2022

SOMMAIRE

ACTIONS COLLECTIVES

Journée du Président

Partie 1 : Organisation de son équipe dirigeante et de sa structure pour la conduite de la saison 5

Partie 2 : Planification et développement de son association pour la saison suivante 6

Journée du Secrétaire Général

Partie 1 : Les outils et techniques pour faire circuler l'information 8

Partie 2 : L'organisation et les échéances administratives lors d'une saison sportive 9

Journée du Trésorier

Partie 1 : Les comptes 11

Partie 2 : Les budgets 12

Journée du Dirigeant

Partie 1 : Participer à la vie de l'association en organisant un évènement 14

Partie 2 : L'organisation des rencontres sportives à domicile 15

ACTIONS INDIVIDUELLES

La gestion de l'association

La construction et le pilotage du projet associatif 17

L'organisation des rencontres et des événements sportifs au sein du club 18

Le management des bénévoles et des salariés 19

Les ressources humaines et financières associatives 20

La réglementation

L'environnement associatif et institutionnel 22

Les finances associatives 23

Le droit social et le droit encadrant les activités associatives sportives 24

Les outils

Les bases pour utiliser les outils numériques au sein de son association 26

L'utilisation des outils bureautiques 27

L'utilisation des outils numériques pour collaborer 28

L'utilisation des outils numériques pour communiquer et valoriser le club 29

INTRODUCTION

Depuis quelques années, le Comité Oise de Handball a eu à cœur d'être présent pour les clubs de son département. La proximité, maître mot des dernières mandatures depuis la réforme territoriale, s'entend comme être à l'écoute des besoins des clubs et les accompagner dans leur vie associative.

Force est de constater que les dirigeants de ces associations sont des bénévoles qui accordent de leur temps sur des notions qui ne sont pas forcément de leurs domaines. Le développement de ces clubs et même le maintien n'est possible qu'en accompagnant ces dirigeants bénévoles dans les missions qui sont les leurs.

C'est avec cette idée en tête que le Comité a souhaité devenir un organisme de formation afin de permettre à ces dirigeants de pouvoir apprendre, appréhender, découvrir ces rôles associatifs, ces missions.

À travers ce guide des formations, un premier socle de compétences est abordé, divisé en deux grandes catégories:

- Les actions collectives pour aborder une fonction particulière de dirigeant de club
- Les actions individuelles pour développer des compétences spécifiques liées à un thème particulier

Ce guide pourra être amené à évoluer selon les besoins identifiés par les clubs: proposition de nouvelles sessions ou encore, création d'une formation sur-mesure.

L'ensemble de ces formations vient en complément de l'Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi de la Ligue des Hauts-de-France. L'ITFE reste l'organisme de référence sur la formation des entraineurs, des arbitres, des nouvelles pratiques qui ne sont pas des formations proposées par le Comité Oise.

C'est donc avec un immense plaisir que les membres du Comité (Conseil d'administration et salariés) vous proposent ce catalogue de formation et se tiennent à votre disposition pour vous aider, vous accompagner dans le développement de votre club ou votre développement personnel.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet (www.comiteoisehandball.fr), sur la page formation.

Bonne année 2022 à tous.

CONTACT

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétaire du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Pour tout renseignement lié au handicap
Isabelle LOMINET, référente handicap
5760000@ffhandball.net
06 22 25 66 51

COMITÉ OISE
FFHANDBALL

Journée du Président

Action collective

Journée du Président

Partie 1 : Organisation de son équipe dirigeante et de sa structure pour la conduite de la saison

21 heures

DESCRIPTION

Le président d'un club est un chef d'orchestre pour son association.
A travers ce module, les personnes qui le souhaitent pourront s'appréhender ce rôle.
Ce module aborde la gestion de son équipe dirigeante et de tous les collaborateurs bénévoles ou salariés afin d'organiser efficacement sa saison.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prise en charge.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et utiliser les outils à ma disposition
- Gérer une réunion
- Identifier et impliquer des bénévoles au sein du club
- Manager une équipe de bénévoles et de salariés
- Savoir déléguer
- Planifier et gérer sa saison
- Identifier les méthodes pour structurer sa saison

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module, 21 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 7h (sur une journée)
- Distanciel avec formateur : 5h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 9h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Session 1 :
- le 02/11/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 12/11/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 22/11/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

Session 2 :
- le 09/11/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 19/11/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 29/11/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

TARIF(S)

580,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action collective

Journée du Président

Partie 2 : Planification et développement de son association pour la saison suivante

21 heures

DESCRIPTION

Ce module permet d'aider les présidents de clubs à définir les objectifs pour la saison à venir en identifiant les actions à mener pour mettre en place les outils qui permettront de remplir ces objectifs.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Planifier la saison
- Identifier les méthodes pour structurer sa saison
- Connaître les organismes d'accompagnement des associations
- Connaître et utiliser les outils à ma disposition utiles à ma fonction
- Connaître les textes régissant les associations
- Devenir une structure employeuse
- Mettre en place des actions pour développer et valoriser son club
- Rendre visible son association auprès des acteurs proches

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Travaux pratiques
- Apports de connaissances
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module, 21 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 7h
- Distanciel avec formateur : 5h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 9h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Session 1 :
- le 30/03/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 09/04/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 19/04/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

Session 2 :
- le 20/04/22 de 19h30 à 22h00 (viso)
- le 30/04/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 10/05/22 de 19h30 à 22h00 (viso)

TARIF(S)

580,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Journée du Secrétaire Général

Action collective

Journée du Secrétaire Général

Partie 1 : Les outils et techniques pour faire circuler l'information

21 heures

DESCRIPTION

La communication est un élément essentiel au sein des associations. Ce module propose l'utilisation appropriée d'outils permettant un gain de temps pour une diffusion efficace.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et utiliser les outils à ma disposition utiles à ma fonction
- Gérer une réunion et en assurer le suivi
- Diffuser efficacement des informations
- Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir son association

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Travaux pratiques
- Apports de connaissances
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module , 21 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 7h
- Distanciel avec formateur : 5h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 9h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Session 1 :
- le 28/09/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 08/10/22 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (présentiel)
- le 18/10/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

Session 2 :
- le 05/10/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 15/10/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 25/10/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

TARIF(S)

580,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action collective

Journée du Secrétaire Général
Partie 2 : L'Organisation et les échéances administratives lors d'une saison sportive

21 heures

DESCRIPTION

Beaucoup d'événement viennent alimenter une saison sportive. Ce module sert à identifier l'ensemble des étapes qu'un club doit respecter et permet d'améliorer et de faciliter l'organisation de la saison.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et utiliser les outils à ma disposition utiles à ma fonction
- Connaître les missions d'un secrétaire de club
- Élaborer un dossier de subvention
- Planifier la saison
- Mettre en place des actions pour développer et valoriser son club
- Connaître les textes régissant les associations
- Gérer une équipe de bénévoles et de salariés

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Travaux pratiques
- Apports de connaissances
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module : 21 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 7h
- Distanciel avec formateur : 5h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 9h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Session 1 :
- le 16/03/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 26/03/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 05/04/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

Session 2 :
- le 23/03/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 02/04/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 12/04/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

TARIF(S)

580,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Journée du Trésorier

COMITÉ OISE
FFHANDBALL

Action collective

Journée du Trésorier
Partie 1 : Les comptes

21 heures

DESCRIPTION

Le Trésorier est responsable des comptes de l'association, c'est-à-dire de produire les informations financières sur la manière dont sont utilisés les fonds de l'association à destination des dirigeants mais également à destination de l'Assemblée Générale. Ce module a vocation à donner aux dirigeants qui le suivront les informations et les compétences nécessaires pour produire les comptes et les présenter.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse). Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Gérer les comptes d'une association
- Connaitre les exigences financières réglementaires
- Assurer la solvabilité de l'association
- Contrôler les flux financiers
- Gérer, anticiper et sécuriser les flux de trésorerie
- Connaître et utiliser les outils à ma disposition utiles à ma fonction
- Connaître les missions d'un trésorier

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Travaux pratiques
- Apports de connaissances
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module : 21 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 7h
- Distanciel avec formateur : 5h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 9h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Session 1 :
- le 23/11/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 03/12/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 13/12/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

Session 2 :
- le 30/11/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 10/12/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 22/12/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

TARIF(S)

580,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action collective

Journée du Trésorier
Partie 2 : Les Budgets

21 heures

DESCRIPTION

La construction et la gestion de budgets fait partie intégrante des missions d'un trésorier de club. Cette mission est primordiale pour le développement de l'association et sa pérennité. Ce module apporte des éléments concrets et opérationnels pour développer des compétences sur la construction et la gestion budgétaire.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Élaborer un dossier de subvention
- Rendre compte d'un projet / d'une action
- Connaître les organismes d'accompagnement utiles aux associations
- Connaître les différents types de budget
- Réaliser et présenter un budget

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Travaux pratiques
- Apports de connaissances
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module : 21 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 7h
- Distanciel avec formateur : 5h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 9h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Session 1 :
- le 02/03/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 12/03/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 22/03/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

Session 2 :
- le 09/03/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 19/03/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 29/03/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

TARIF(S)

580,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Journée du Dirigeant

COMITÉ OISE
FFHANDBALL

Action collective

Journée du Dirigeant

Partie 1 : Participer à la vie de l'association en organisant un évènement

21 heures

DESCRIPTION

Toute personne souhaitant aider son club sera accompagnée au travers de cette formation afin de mettre à disposition ses compétences au service du développement de son association.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Rendre compte d'un projet / d'une action
- Connaître et utiliser les outils à ma disposition utiles à ma fonction
- Mettre en place des actions pour développer et valoriser mon club
- Manager une équipe de bénévoles et de salariés
- Savoir déléguer

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module , 21 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 7h
- Distanciel avec formateur : 5h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 9h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Session 1 :
- le 16/02/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 26/02/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 08/03/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

Session 2 :
- le 23/02/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 05/03/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 15/03/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

TARIF(S)

580,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action collective

Journée du Dirigeant

Partie 2 : L'organisation des rencontres sportives à domicile

21 heures

DESCRIPTION

Le club organise des compétitions tous les week-ends dont certaines sont à domicile. Ce module présente l'ensemble des éléments nécessaires au bon déroulement de chacun de ces moments. Il s'adresse à toutes personnes voulant aider son club dans ce domaine.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et utiliser les outils à ma disposition utiles à ma fonction
- Connaître les différents rôles autour d'un match
- Assurer la bonne organisation d'un match

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module, 21 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 7h (sur une journée)
- Distanciel avec formateur : 5h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 9h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Session 1 :
- le 21/09/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 01/10/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 11/10/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

Session 2 :
- le 12/10/22 de 19h30 à 22h00 (visio)
- le 22/10/22 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (présentiel)
- le 02/11/22 de 19h30 à 22h00 (visio)

TARIF(S)

580,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

La gestion de l'association

COMITÉ OISE
FFHANDBALL

Action individuelle

La construction et le pilotage du projet associatif

14 heures

DESCRIPTION

La structuration d'une association facilite sa gestion. Ce module permet de diagnostiquer et mettre en œuvre les éléments dimensionnant au développement de son association.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Rendre compte d'un projet / d'une action
- Planifier la saison
- Connaître et utiliser les outils à ma disposition
- Mettre en place des actions pour développer et valoriser son club
- Identifier les méthodes pour structurer son association

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module,14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 4h
- Distanciel avec formateur : 3h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action individuelle

L’organisation des rencontres et des événements sportifs au sein du club

14 heures

DESCRIPTION

La capacité à mobiliser une équipe (parents de pratiquants, bénévoles, dirigeants, salariés) pour accueillir et organiser au mieux toute manifestation sportive au sein de la structure est une compétence primordiale au sein d'une association. C'est ce que cherche à développer ce module.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et utiliser les outils à ma disposition
- Rendre compte d'un projet / d'une action
- Planifier la saison
- Gérer une équipe de bénévoles et de salariés

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D’ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D’ACCÈS

Volume horaire du module : 14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 3h30
- Distanciel avec formateur : 3h30
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l’AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n’avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action individuelle

Le management des bénévoles et des salariés

14 heures

DESCRIPTION

La structuration d'une association passe par le développement et la richesse de ses ressources humaines. Il n'est pas inné de savoir gérer une équipe aussi bien de salariés que de bénévoles Ce sont ces compétences que cherche à améliorer ce module.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Animer une réunion
- Manager une équipe de bénévoles et de salariés
- Planifier la saison
- Présenter efficacement une / des informations
- Connaître et utiliser les outils à ma disposition
- Identifier et impliquer des bénévoles au sein du club
- Savoir gérer son temps et déléguer

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module ,14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 4h
- Distanciel avec formateur : 4h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 6h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action individuelle

Les ressources humaines et financières associatives

14 heures

DESCRIPTION

Une association a besoin de bénévoles et de ressources financières pour pouvoir fonctionner. Ces différentes ressources nécessitent des compétences particulières pour leur gestion, compétences qui sont développées à travers cette formation.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Élaborer un dossier de subvention
- Animer une réunion
- Planifier la saison
- Connaître les différents types de budget
- Réaliser et présenter un budget
- Identifier et impliquer des bénévoles au sein du club
- Rendre visible son association auprès des acteurs proches
- Développer ses ressources financières
- Différencier le prix d'une licence et d'une cotisation
- Connaître et utiliser les outils à ma disposition

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module : 14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 5h
- Distanciel avec formateur : 4h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 5h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

La réglementation

Action individuelle

L'environnement associatif et institutionnel

14 heures

DESCRIPTION

Ce module permet d'identifier les différents environnements et les interlocuteurs associés dans lesquels évolue l'association afin d'être accompagné au mieux dans le développement de sa structure.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les organismes d'accompagnement de l'association
- Connaître les textes régissant les associations
- Reconnaitre et utiliser les ressources associatives et institutionnelles à ma disposition

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module : 14 heures réparties comme suit
- Présentiel : 3h30
- Distanciel avec formateur : 3h30
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action individuelle

Les finances associatives

14 heures

DESCRIPTION

La gestion financière et le développement financier d'une association sont incontournables pour son développement. Ce module a pour objectif de donner aux dirigeants les bases financières nécessaires pour la gestion de leur association.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Élaborer un dossier de subvention
- Rendre compte d'un projet / d'une action
- Connaître et utiliser les organismes d'aide et d'accompagnement de l'association
- Connaître les différents types de budget
- Réaliser un budget
- Rendre visible son association auprès des acteurs proches
- Différencier le prix d'une licence et d'une cotisation
- Connaître et utiliser les outils à ma disposition

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module : 14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 4h
- Distanciel avec formateur : 3h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action individuelle

Le droit social et le droit encadrant les activités associatives sportives

14 heures

DESCRIPTION

La connaissance et la maîtrise des règles sont nécessaires pour savoir ce que l'on doit faire quand on est dirigeant associatif et ce que l'on peut faire. Ce module aborde l'ensemble du cadre juridique et les possibilités qu'il offre aux clubs associatifs sportifs

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Devenir une structure employeuse
- Identifier les dispositifs d'aides et les obligations liés à l'emploi
- Connaître les réglementations en vigueur concernant les associations
- Identifier les particularités et les possibilités ouvertes dans le droit des associations ainsi que le droit attaché aux entités de l'économie sociale et solidaire
- Connaître les principes indiqués dans le code du sport

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module ,14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 3h30
- Distanciel avec formateur : 3h30
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Les outils

Action individuelle

Les bases pour utiliser les outils numériques au sein de son association

14 heures

DESCRIPTION

Ce module vous permettra de mieux connaitre l'environnement numérique autour de l'association afin d'optimiser la gestion de votre temps.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Découvrir et utiliser différents logiciels adaptés à la gestion d'une association

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module,14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 3h30 (Une demi-journée ou une soirée)
- Distanciel avec formateur : 3h30
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action individuelle

L'utilisation des outils bureautiques

14 heures

DESCRIPTION

Ce module présente les logiciels liés à la suite office, de leur utilisation la plus simple à des fonctionnalités qui permettent de gagner du temps pour diriger son association.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et utiliser les outils bureautiques
- Utiliser la suite Office

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module : 14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 3h30
- Distanciel avec formateur : 3h30
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action individuelle

L'utilisation des outils numériques pour collaborer

14 heures

DESCRIPTION

Ce module présente les logiciels de collaboration, de leur utilisation la plus simple à des fonctionnalités qui permettent de gagner du temps.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et utiliser les outils de collaboration

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module ,14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 3h30
- Distanciel avec formateur : 3h30
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

Action individuelle

L'utilisation des outils numériques pour communiquer et valoriser le club

14 heures

DESCRIPTION

Ce module présente les logiciels de communication, de leur utilisation la plus simple à des fonctionnalités qui permettent de gagner du temps.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et utiliser les outils de communication pour valoriser et promouvoir son association
- Présenter efficacement une / des informations
- Utiliser les réseaux sociaux

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

DURÉE ET MODALITÉ D'ACCÈS

Volume horaire du module ,14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 3h30
- Distanciel avec formateur : 3h30
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

LIEU ET DATE

Le lieu de la formation sera déterminé en fonction des inscriptions.

Nous contacter pour mettre en place une session dans votre club.

TARIF(S)

560,00 € par participant, Net de TVA
Ce montant est pris en charge par l'AFDAS.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE

Nous n'avons pour le moment pas de taux de réussite à afficher

SATISFACTION

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat du Comité Oise
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07

COMITÉ OISE
FFHANDBALL

COMITÉ OISE DE HANDBALL

5760000@ffhandball.net

COMITÉ OISE - FORMATIONS
8 route des Flandres
60700 Saint-Martin-Longueau
06 13 24 27 07

Qualiopi
processus certifié

N° SIRET : 32144698100037
N° OF : 32 60 03630 60

VERSION DU 14 JANVIER 2022